



Grand-Duché de Luxembourg  
Ministère d'État

# Bulletin de documentation

## SOMMAIRE

La Fête nationale à Luxembourg . . . . .	1
La visite officielle en Tunisie de Monsieur Pierre Werner, Président du Gouvernement . . . . .	3
L'Assemblée générale des Nations Unies à New- York – Discours de Madame Colette Flesch, Vice- Président du Gouvernement, Ministre des Affaires Etrangères . . . . .	6
«Sinn und Inhalt des Europa-Gedankens» – Dis- cours de Madame Colette Flesch, Vice-Président du Gouvernement . . . . .	9
L'activité de la SNCI au cours du premier semestre 1982 . . . . .	12
L'inauguration de l'autoroute Luxembourg-Arlon	14

1982

15 Juillet

Service Information et Presse  
Luxembourg - 10, boulevard Roosevelt

# La célébration de la Fête nationale luxembourgeoise

Comme chaque année de nombreuses manifestations patriotiques et religieuses ont marqué la célébration de la fête nationale luxembourgeoise.

A l'occasion de la fête nationale, Monsieur Pierre Werner, Président du Gouvernement, s'adressa en langue luxembourgeoise à la population par une allocution qui a été diffusée le 20 juin dans le cadre de l'émission télévisée «Hei Elei - Kuck Elei» ainsi que la veille de la fête nationale dans le cadre des programmes luxembourgeois de Radio Luxembourg et au cours du Journal de Télé Luxembourg. Nous reproduisons ci-après le texte du message du Président du Gouvernement.

Den 23. Juni, Fest vum Groussherzog, Fest vum Land, as fir all Lëtzebuurger en Dag vu Besënnong op ons Egenaart, op onst Egeliewen, op ons Fräiheeten, iewer och op ons Problemer a besonnesch op d'Manéier, wéi d'Lëtzebuurger ënnereneen auskommen a sech an den nationalen Erausforderongen zesummefannen. Op dësem Dag sollen d'Polemiken sech verzéien, d'Gruppeninteressen zeréckstoen, d'Geeschter sech zesummefannen an der Unhänglechkeet un d'Land, u seng Vergaangenheet an u seng Zoukonft.

Wuel kann a soll een och op dësem Dag Froe stellen, Distanz huelen zou dene gebräichleche festleche Riedensaarten an de Bolz vun onsem Vollek fillen op seng Gesondheet, op seng Widerstandsfähegkeet géintiwwer villen Zersetzungspheomenen an der heiteger mënschlecher Gesellschaft. Bedenken och, wat déi Egeschaften an Affer woren, mat deenen ons Virgänger dëst Land fir onse Pleséier an onse Notze geformt hun. Dem Lëtzebuurger huet ee vu jehir eng grouss Aarbechskraaft, de Sënn fir d'Gemengwuel, Standfestegkeet an eng grued Opfaassung vun der Éierlechkeet sech selwer an och deenen anere géintiwwer nogesot. Elauter Egeschaften, déi mir an dëser Zäit vun Opléisung a Facilitéit méi wéi je brauchen.

Déi heiteg Welt as voller Geforen an Iwwerschongen. Et gët haart gerongen ëm d'Brout an et kritt ee kaum eppes geschenkt. Ons Wirtschaft kritt Stéiss, an an den Aë vu ville jonge Leit schéngt d'Zoukonft onheemlech an duerch e Wuel verstoppt.

Wa mer all upaken an ons een dem aner géintiwwer responsabel fillen, ons Gedanken méi op dat riichten, wat mer der Allgemengheet schëlleg sin a manner op dat, woumat mer mengen, si wier an onser Schold, da kann e klenkt a schwaacht Land wéi onst, grouss a staark do stoen.

Dann as et och beruff, iwver d'Grenzen eraus seng Stëmm fir Mënschlechkeet, Zesummenarbecht a Fridden ze erhiewen. Well dat gehéiert zu senger nationaler Vokatioun an as e wesentlecht Stéck vu senger internationaler Nëtzelechkeet.

Wéi ech gesot hun, as et och den Dag vun der Dynastie a vun dem Staatschef.

Déi häerzlech Gratulatioun, déi mer onsem Grand-Duc Jean op dësem Dag aussprieche, as wuel op seng Persoun a seng Familje geriicht, mä enthält iewer och e Bekenntnis zum Asaz, deen de Weiderbau un engem eenegen, a Wirtschaft a Kultur erneierte Lëtzebuerg verlaangt.

Vive de Grand-Duc !

Vive Lëtzebuerg !

Les cérémonies officielles débutèrent le 22 juin dans la soirée par un dépôt de fleurs devant le Monument aux Morts de la Force Publique par les commandants de l'Armée et de la Gendarmerie et le directeur de la Police, en présence de détachements militaires et de la musique militaire.

Dans la soirée diverses manifestations étaient prévues, notamment des concerts, des danses folkloriques; un défilé aux flambeaux des sociétés de la ville et un feu d'artifice.

Relevons que le Grand-Duc Héritier, la Grande-Duchesse Héritière et le Prince Jean ont assisté au passage de la retraite aux flambeaux. Ils ont ensuite visité des stands d'exposition de métiers d'art avant d'assister au feu d'artifice tiré du pont Adolphe.

A Esch-sur-Alzette la fête nationale a également été célébrée cette année avec un éclat tout particulier en présence de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse. Après un Te Deum à l'église St. Joseph, les Souverains ont été accueillis à la Place du Brill par Monsieur Jos. Brebsom, bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette, entouré des échevins et des membres du conseil communal. Après un dépôt de fleurs devant le Monument aux Morts, le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, entourés des personnalités, remontèrent à pied la rue de l'Alzette jusqu'à l'Hôtel de Ville où eut lieu une réception en l'honneur des Souverains, qui connut un succès populaire extraordinaire.

La journée du 23 juin débuta à Luxembourg par la traditionnelle prise d'armes et une parade militaire à la Place des Martyrs et à l'avenue de la Liberté. Après l'arrivée du commandant de l'Armée, le colonel François Welfring, et du ministre de la Force Pu-

blique, Monsieur Emile Krieps, le Grand-Duc, le Grand-Duc Héritier et le Prince Jean furent accueillis aux accents du «Wilhelmus». Le Grand-Duc, le Grand-Duc Héritier et le Prince Jean passèrent en revue les détachements militaires et prirent place ensuite à la tribune d'honneur où l'on remarquait les attachés militaires accrédités à Luxembourg, les autorités municipales, les officiers et sous-officiers représentant les Corps de l'Armée, de la Gendarmerie et de la Police. La cérémonie fut clôturée par une parade militaire à laquelle prirent part une compagnie d'honneur de l'Armée à trois pelotons avec le drapeau et son escorte, une compagnie à deux pelotons, un détachement avec des anciens drapeaux, la musique militaire, un détachement motorisé, un détachement de la Gendarmerie, un détachement de la Police et un détachement motorisé de ces deux Corps.

A 11 heures un Te Deum solennel fut célébré à la cathédrale de Luxembourg par Monseigneur Jean Hengen, Evêque de Luxembourg, en présence de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, le Grand-Duc Héritier, la Grande-Duchesse Héritière et le Prince Jean. Dans le chœur de la cathédrale avaient pris place les membres du Corps diplomatique accrédités à Luxembourg, les représentants des institutions européennes, les mem-

bres des Corps constitués, le Conseil National de la résistance, les comités des associations des Anciens Combattants, de la Résistance, des mouvements patriotiques etc.

Le programme musical du Te Deum fut exécuté par la maîtrise de la cathédrale sous la direction de l'abbé René Ponchelet, avec aux orgues maître Albert Leblanc.

Après le Te Deum un détachement de l'Armée et la musique militaire se sont rendus devant le Palais grand-ducal où la foule a longuement ovationné Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, le Grand-Duc Héritier, la Grande-Duchesse Héritière, le petit Prince Guillaume ainsi que le Prince Jean.

A midi, un tir d'honneur de 101 coups de canon fut exécuté par l'armée au lieu-dit «Trois-Glands».

Dans toutes les villes et localités du pays des manifestations patriotiques, auxquelles prirent part les autorités locales, les associations patriotiques ainsi que la population, eurent lieu à l'occasion de la fête nationale. Des services religieux furent célébrés à l'église protestante et à la synagogue à Luxembourg et à Esch-sur-Alzette.

A l'étranger, la fête nationale était marquée par de brillantes réceptions aux postes diplomatiques du Grand-Duché.

# Visite officielle en Tunisie de Monsieur Pierre Werner, Président du Gouvernement

A l'invitation de Monsieur Mohamed Mzali, Premier Ministre de la République Tunisienne, Monsieur Pierre Werner, Président du Gouvernement, a effectué une visite officielle en Tunisie du 18 au 21 juin 1982.

Au cours de son séjour en Tunisie, Monsieur Pierre Werner a été reçu en audience par Monsieur Habib Bourguiba, Président de la République Tunisienne. Il a également eu des entretiens avec Monsieur Mohamed Mzali, Premier Ministre, et Monsieur Beji Caid Essebi, Ministre des Affaires Etrangères. Monsieur Werner a eu en outre une entrevue avec Monsieur Chadli Klibi, Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes.

Le programme de la visite prévoyait une visite du Musée de la Lutte Nationale à Tunis, du site de Carthage et du Musée de Bardo. Monsieur Werner s'est rendu aussi à Kairouan, à Sousse et à Monastir.

Le 18 juin un dîner a été offert en l'honneur de Monsieur Pierre Werner par le Premier Ministre tunisien. A cette occasion des toasts furent prononcés par Monsieur Mohamed Mzali, Premier Ministre Tunisien, et par Monsieur Pierre Werner, Président du Gouvernement. Nous reproduisons ci-après le texte du toast de Monsieur Pierre Werner, Président du Gouvernement.

Monsieur le Premier Ministre,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de tout cœur des aimables paroles que vous venez d'adresser à moi-même et à toute ma délégation. L'accueil chaleureux que vous nous avez réservé dès notre arrivée à Tunis nous touche profondément. C'est un très vif plaisir pour nous que de visiter votre pays réputé à juste titre pour la beauté de ses paysages, la richesse de ses vestiges historiques et l'hospitalité généreuse de sa population.

Nos deux pays ne sont certes pas voisins directs au sens géographique du terme, mais ils sont liés depuis de longues années par des rapports d'estime mutuelle et de profonde amitié. C'est ainsi que dès 1966 votre Président Monsieur Bourguiba a effectué une visite d'Etat au Luxembourg, marquant par là l'intérêt que la Tunisie porte au plus petit membre de la Communauté européenne.

LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse de Luxembourg se rappellent avec émotion et fierté l'accueil particulièrement fervent que leur avait réservé votre pays lors de leur visite d'Etat au mois de mars de l'année 1975.

Le présent séjour nous permettra de poser un jalon de plus sur la voie de la compréhension et de la confiante coopération entre deux nations qui, ayant toutes les deux fait dans le passé l'expérience douloureuse d'occupations étrangères, sont animées d'un même esprit de liberté et d'indépendance.

Charnière de trois continents baignés par la Méditerranée, votre beau pays est riche d'un passé mouvementé et souvent tragique: au cours de trois millénaires, des empires et des royaumes se sont faits et défaits, des civilisations prestigieuses se sont affrontées sur le sol de votre patrie.

Du creuset où se sont fondus tant d'apports divers, vous avez réussi à faire jaillir une civilisation authentique, imbue de tolérance et de sagesse et proclamant la primauté de l'homme.

Situé au centre de l'Europe occidentale, entouré de voisins de cultures différentes, le Luxembourg a une longue tradition d'ouverture vers l'extérieur et a appris lui aussi les vertus de la tolérance et du compromis. Nos deux peuples ont une vocation particulière pour servir de trait d'union entre nations et régions différentes et de faire entendre la voix de la modération et de la raison dans un monde trop souvent rempli de haine, de tension et d'incompréhension. Je pense avec tristesse aux tragiques événements qui secouent actuellement le Liban et exprime le souhait qu'une solution juste et équitable puisse être trouvée, mettant fin aux souffrances et à la misère de populations entières.

Monsieur le Premier Ministre,

C'est avec intérêt et sympathie que nous suivons au Grand-Duché l'évolution politique, économique et culturelle de votre pays.

Permettez-moi de vous faire part de notre admiration devant l'image qu'offre la Tunisie après un peu plus d'un quart de siècle d'indépendance.

Conduite par des hommes lucides et courageux tels Monsieur le Président Bourguiba, qui est sans conteste possible un des plus grands hommes d'Etat de notre temps, et vous-même, Monsieur le Premier Ministre, qui présidez aux destinées de votre pays depuis plus de 2 ans, la Tunisie occupe aujourd'hui une place de tout premier plan parmi les Etats en voie de développement. La remarquable stabilité politique dont vous jouissez, l'enthousiasme, l'intelligence et la jeunesse de votre population vous ont permis de clôturer récemment un effort exemplaire de 20 ans de développement au moyen de 5 plans nationaux de développement menés sans discontinuité, malgré les crises et les difficultés. Dans ce contexte, je suis heureux de constater que, par la construction de 7 Centres Ruraux de Protection Maternelle et Infantile dans différentes régions de la Tunisie, le Luxembourg a pu, dans le cadre de son aide au développement, apporter une contribution utile à l'infrastructure sanitaire de votre pays. Je suis persuadé que la 3<sup>e</sup> décennie de développement que vous venez d'entamer vous permettra d'assurer la poursuite de l'essor spectaculaire qu'a connu votre pays au cours de son existence en tant qu'Etat libre et indépendant.

Monsieur le Premier Ministre,

Les autorités tunisiennes ont compris qu'à une époque où le progrès technologique réduit les distances, accélère les événements, aucun pays ne peut rester à l'écart de la scène internationale, car les grands problèmes se posent à l'échelle mondiale. Il en est particulièrement ainsi sur le plan économique où l'évolution en cours tend à accentuer l'interdépendance entre les différents Etats et régions du monde.

Le Luxembourg s'est lui aussi toujours employé à favoriser l'essor d'une coopération étroite entre pays pour accroître le bien-être et la prospérité de tous. Devant les profondes mutations intervenues dans l'économie mondiale depuis quelques années, mon pays, longtemps orienté presque exclusivement vers les pays de la CEE et les autres pays industrialisés, s'intéresse de plus en plus aux perspectives qui s'ouvrent dans les relations avec le Tiers-Monde. A cet égard, les nouvelles relations économiques qui, malgré les difficultés, j'espère passagères, se créent entre Arabes et Européens, prennent à beaucoup d'égards valeur d'exemple dans la recherche commune d'un nouvel ordre économique international juste et équitable.

Je puis vous assurer, Monsieur le Premier Ministre, que le Luxembourg, conscient des inquiétudes tunisiennes concernant l'avenir des relations avec la CEE, continuera à œuvrer pour une politique méditerranéenne de la Communauté qui tienne compte des réalités du voisinage, des affinités de civilisation et des intérêts communs présents et futurs.

La même attitude constructive a été adoptée par mon Gouvernement tout au long des négociations qui ont permis l'instauration du dialogue euro-arabe entre les pays arabes et ceux de la CEE.

Monsieur le Premier Ministre,

J'espère vivement que notre visite contribuera à resserrer encore davantage les liens qui unissent les deux pays et qu'elle permettra d'approfondir la coopération tuniso-luxembourgeoise dans les domaines les plus divers.

C'est dans cet esprit que je lève mon verre à l'avenir heureux de la Tunisie, à la santé de Monsieur le Premier Ministre et à celle de tous les amis tunisiens ici rassemblés ainsi qu'à l'amitié toujours plus vive entre nos deux peuples.

\* \*

Des toasts furent également prononcés le 19 juin au cours du dîner offert par Monsieur Pierre Werner en l'honneur du Premier Ministre tunisien. Nous reproduisons ci-après le texte du toast de Monsieur Pierre Werner, Président du Gouvernement.

Monsieur le Premier Ministre,

Je ne saurais trop vous dire combien j'apprécie l'honneur et le privilège de pouvoir être votre hôte ce soir. Je voudrais profiter de cette occasion pour vous exprimer ma plus vive reconnaissance ainsi que celle

de toute ma délégation pour votre accueil si chaleureux et pour la sollicitude empreinte de profonde amitié qui nous entoure depuis notre arrivée à Tunis hier soir.

Monsieur le Premier Ministre,

La journée d'aujourd'hui nous a comblés à tous les égards. Il nous a d'abord été donné de voir les merveilleuses mosaïques puniques et romaines du musée du Bardo et de visiter les sites archéologiques de Carthage, vestiges d'un passé riche et prestigieux. Demain, nous nous rendrons à d'autres endroits qui témoignent des multiples influences politiques, spirituelles et culturelles que votre pays a connues, de Carthage à l'Indépendance en passant par Rome et Byzance, par le royaume des Hafsides, par l'empire ottoman et la régence.

La visite à la Kasbah du musée du 9 avril, symbole de l'esprit d'indépendance du peuple tunisien, nous a vivement impressionnés; elle nous a rappelé la naissance de la Tunisie moderne, admirable synthèse dans laquelle l'Orient et l'Occident, l'Afrique et l'Europe se reconnaissent et se rejoignent.

Personne n'incarne mieux les valeurs et les vertus de votre peuple que S.E.M. le Président Bourguiba qui nous a fait l'honneur de nous accorder une audience (et de nous offrir le déjeuner). Pionnier et promoteur d'une révolution qui a su utiliser tous les aspects positifs légués par le passé pour construire un Etat moderne, Monsieur le Président Bourguiba préside aux destinées de votre pays avec un courage, une lucidité et une vision qui forcent l'admiration du monde entier.

Aujourd'hui, la Tunisie se situe à l'avant-garde des pays en voie de développement en ce qui concerne la promotion de l'homme et la justice sociale. Elle consacre à l'éducation et à la formation une proportion de son budget qui compte parmi les plus élevées du monde.

Stabilité politique, justice sociale, progrès économique, politique de modération et de coopération à l'extérieur, telles sont les bases sur lesquelles la Tunisie a assis son unité et forgé sa personnalité, telles sont les bases sur lesquelles vous allez bâtir la Tunisie de demain.

Monsieur le Premier Ministre,

Les entretiens et séances de travail que nous avons eus dans le courant de la journée se sont déroulés dans une excellente atmosphère. Ils nous ont permis d'intensifier nos relations et de renforcer encore les fondements d'une coopération bénéfique à nos deux peuples.

Les liens étroits qui se sont tissés depuis de nombreuses années entre la Tunisie et le Luxembourg se doivent d'être approfondis au niveau des opérateurs économiques de nos pays respectifs. La même remarque vaut évidemment aussi sur le plan plus large des relations entre pays arabes, et notamment maghrébins, et les Etats membres de la Communauté européenne, deux régions de plus en plus conscientes de leurs affinités et de leur interdépendance économique.

Malgré ses faibles dimensions géographiques, le Luxembourg dispose d'atouts non négligeables qui lui permettent de participer activement aux efforts de coopération accrue avec les pays arabes en général et la Tunisie en particulier.

Ayant été comme on le dit communément un «don de l'acier», mon pays peut se vanter d'être à l'avant-pointe du progrès dans le domaine de la sidérurgie.

Je serais heureux si les perspectives de coopération tuniso-luxembourgeoise dans ce domaine pouvaient se concrétiser.

Au-delà d'un important secteur sidérurgique le Luxembourg dispose, grâce à une politique conséquente de diversification économique, d'un tissu industriel qui comporte de nombreuses petites et moyennes entreprises très performantes et couvrant une large gamme de produits industriels et de prestations de service. Par ailleurs, le développement progressif de l'ingénierie et de bureaux d'études spécialisés témoigne de la volonté de nos opérateurs économiques de sortir des sentiers battus du commerce traditionnel proprement dit afin de pouvoir participer davantage à la réorientation des échanges mondiaux qui est en cours depuis quelques années.

Je citerai enfin l'attrait de la place financière du Luxembourg qui est devenue l'un des principaux marchés internationaux en euro-devises et qui offre toute l'expertise et toute l'infrastructure financières nécessaires à la mise en œuvre de projets industriels et commerciaux.

Monsieur le Premier Ministre,

L'avenir des peuples du monde dépend en grande partie de notre capacité commune de vaincre la pauvreté et d'assurer une existence digne à tous les hommes de la terre. Ce n'est pas par l'égoïsme malade ni par une politique de confrontation perpétuelle que ce noble objectif sera atteint, mais par la mise en commun de nos moyens et de nos intelligences.

Mon Gouvernement entend œuvrer, en étroite coordination avec ses partenaires communautaires, pour le respect des droits et libertés des peuples et des hommes. Il est par ailleurs décidé à apporter sa modeste contribution aux efforts de développement entrepris dans les pays du Tiers Monde. C'est dans cette optique que le Luxembourg s'efforce d'organiser des stages de formation qui permettent à des ressortissants de ces pays de perfectionner leurs aptitudes professionnelles. Le très récent vote d'une loi relative à la coopération au développement s'inscrit dans la même logique qui vise à «aider les gens à s'aider eux-mêmes».

Monsieur le Premier Ministre,

L'attachement à notre existence nationale libre et indépendante et notre volonté de paix et de coopération nous rapprochent ainsi que les sympathies nées au cours de cette visite et lors des contacts précédents. C'est cela qui importe pour l'avenir et je suis convaincu que sur cette base les rapports entre nos deux pays se développeront utilement sur tous les plans.

Je vous convie tous à lever vos verres au bonheur et à la prospérité de la Tunisie, à la santé de Monsieur le Premier Ministre ainsi qu'à celle de toutes les personnalités ici réunies et à l'amitié toujours plus vive entre nos deux peuples.

\* \*

Voici le texte du communiqué final publié conjointement à l'issue de la visite officielle en Tunisie de Monsieur Pierre Werner, Président du Gouvernement:

### Communiqué conjoint

Sur invitation de Monsieur Mohamed Mzali, Premier Ministre de la République Tunisienne, Monsieur Pierre Werner, Premier Ministre du Grand-Duché de Luxembourg a effectué une visite officielle de travail et d'amitié en Tunisie du 18 au 21 juin 1982.

Au cours de son séjour en Tunisie, M. Pierre Werner a été reçu en audience par Son Excellence Monsieur Habib Bourguiba, Président de la République Tunisienne.

Les entretiens qui ont eu lieu entre Monsieur Werner et Monsieur Mzali, ainsi qu'entre les délégations gouvernementales des deux pays se sont déroulés dans un climat de cordialité, d'amitié et de confiance mutuelle et ont permis aux deux Premiers Ministres d'examiner de façon approfondie les relations bilatérales dans tous les domaines et de procéder à un échange de vues exhaustif sur les principales questions internationales de l'heure.

Les deux Premiers Ministres ont accordé une attention particulière à la promotion des relations bilatérales. Ils ont exprimé leur satisfaction quant au développement harmonieux des rapports de coopération entre les deux pays et ont convenu de donner une nouvelle impulsion aux échanges entre les deux pays dans tous les domaines.

Les deux parties ont procédé à un échange de vues approfondi sur les relations économiques et commerciales tuniso-luxembourgeoises.

La partie Tunisienne a présenté les orientations fondamentales du VI<sup>e</sup> plan de développement Tunisien qui s'inscrit dans le cadre de la 3<sup>e</sup> décennie de développement du pays. La partie Luxembourgeoise a marqué son intérêt pour un certain nombre de secteurs d'activités, entre autres la sidérurgie, les infrastructures portuaires et ferroviaires.

Les deux délégations ont examiné les possibilités de développer les échanges commerciaux entre la Tunisie et le Luxembourg et ont évoqué un certain nombre de secteurs qui pourraient se prêter à un approfondissement de ces échanges:

- industrie agro-alimentaire;
- industrie métallurgique et industries mécaniques;
- industries des matériaux de construction;
- conservation d'eau.

Elles sont convenues d'échanger des missions commerciales pour concrétiser le développement des échanges dans ces domaines.

Les deux délégations sont tombées d'accord pour renforcer leurs activités dans le domaine de la coopération économique et financière.

La délégation luxembourgeoise a affirmé sa volonté de réaliser un nouveau projet de coopération économique, à déterminer d'un commun accord, à la lumière des conclusions d'une mission multi-disciplinaire qui se rendra à Tunis dans les meilleurs délais.

Les deux parties sont convenues d'engager de nouvelles actions de coopération dans les domaines de la formation médicale et para-médicale et agro-alimentaire.

Elles ont décidé l'échange de missions pour étudier les possibilités de coopération dans le domaine de l'audio-visuel.

En outre, les deux parties ont procédé à un examen approfondi de la situation internationale. Ils ont ainsi échangé leurs points de vue sur les principaux problèmes de l'heure.

Evoquant la situation qui prévaut au Proche-Orient, les deux Parties condamnent vigoureusement l'invasion injustifiable du Liban par les forces israéliennes, qui constitue une violation flagrante du droit international, expriment leur indignation devant les souffrances intolérables infligées aux populations libanaise et palestinienne qui se poursuivent et soulignent la nécessité du retrait immédiat et inconditionnel des troupes israéliennes du Liban conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. Pour la délégation luxembourgeoise il va de soi que ce problème fera l'objet de délibérations approfondies de la part des Dix lors du prochain Sommet Européen, qui aura lieu les 28/29 juin.

Les deux Parties réaffirment leur profonde conviction qu'il est indispensable, pour rompre le cycle de la violence dans la région, de parvenir à un règlement juste et global du conflit du Proche-Orient, fondé sur l'équité internationale en application des résolutions des Nations-Unies en la matière.

Se référant à la «Déclaration de Venise», Monsieur Mzali et Monsieur Werner sont convenus qu'une compréhension européenne active tendant à débloquer la situation et à permettre au peuple Palestinien d'exercer pleinement son droit légitime à l'autodétermination et d'avoir sa patrie, ceci ne ferait que renforcer les relations traditionnelles tant humaines que de civilisation, tissées par l'histoire entre le monde arabe et l'Europe.

S'agissant de la guerre irako-iranienne, les deux Premiers Ministres ont souligné la nécessité de parvenir d'urgence à une solution politique de ce conflit qui se situe dans une région particulièrement importante et sensible. Ils ont déploré les grandes pertes humaines et matérielles subies par les deux parties et appellent les deux belligérants à se départir de leur

méfiance réciproque en engageant entre elles un dialogue sincère.

Abordant la situation en Afrique australe, les deux Premiers Ministres ont réitéré leur ferme condamnation de la politique d'apartheid pratiquée en Afrique du Sud. Ils se sont déclarés attachés aux efforts que déploient les Nations-Unies pour permettre en application de ses résolutions au peuple de Namibie d'accéder à l'indépendance.

Les deux Premiers Ministres ont exprimé leur inquiétude devant la détérioration de la situation internationale et ont constaté avec regret le recul enregistré dans le processus de la détente.

Ils ont souligné les dangers résultant de la course incontrôlée aux armements nucléaires et ont exprimé le désir que les négociations de Genève aboutissent à une réduction progressive et équilibrée de l'armement nucléaire au plus bas niveau possible, le but étant un désarmement général et véritable.

Ils estiment, en particulier, que les tendances accrues au recours à la force et à l'ingérence dans les affaires des autres Etats, constituent une menace sérieuse pour la paix et la stabilité internationale.

Evoquant la dégradation des termes de l'échange dans les rapports NORD-SUD les deux Premiers Ministres ont réaffirmé l'attachement de la Tunisie et du Luxembourg à la restructuration des relations économiques internationales pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international. Dans cet esprit, les deux parties estiment que le dialogue NORD-SUD, engagé sous les auspices des Nations-Unies doit rester global et conforme aux réalités de l'histoire et aux aspirations des peuples à s'assumer dans la plénitude de leur être.

Les deux parties ont examiné l'état des relations tuniso-communautaires.

A cet effet la partie tunisienne a fait part de ses vives préoccupations quant à l'avenir de ces relations.

Evoquant les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'Accord de Coopération Tunisie-CEE d'avril 1976, la partie tunisienne a indiqué que seule une politique méditerranéenne globale et équilibrée dans un esprit de coopération et non de confrontation, peut apporter une réponse satisfaisante à l'avenir des relations tuniso-communautaires.

La partie luxembourgeoise s'est déclarée pleinement consciente du problème et convaincue de la nécessité de rechercher des solutions tenant compte de l'intérêt de toutes les parties concernées.

Monsieur Pierre Werner a invité Monsieur Mohamed Mzali à se rendre en visite officielle à Luxembourg, invitation qui a été acceptée avec plaisir; la date de la visite sera fixée par voie diplomatique.

# L'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement

Le 15 juin 1982, Madame Colette Flesch, Vice-Président du Gouvernement, Ministre des Affaires Etrangères, a prononcé à New-York le discours suivant à l'occasion de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement:

Monsieur le Président

Permettez-moi tout d'abord de m'associer aux délégations qui m'ont précédée de vous exprimer mes félicitations les plus sincères pour votre élection unanime à la présidence de la 12<sup>e</sup> session extraordinaire de l'Assemblée Générale. Cet honneur qui vous échoit constitue un juste hommage à vos qualités personnelles et au savoir-faire avec lequel vous dirigez les travaux de cette assemblée.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour rendre hommage au Secrétaire Général pour la part importante qu'il a prise à la préparation de cette session ainsi que pour les efforts exemplaires qu'il a déployés au service du maintien de la paix dans le monde dans le cadre d'un mandat qu'il n'assume que depuis quelques mois. Soyez assuré, Monsieur le Secrétaire Général, de l'appui sans réserve du peuple et du Gouvernement luxembourgeois dans l'exercice de votre lourde tâche.

Monsieur le Président,

Il y a quelques jours le Ministre belge des Affaires Etrangères, M. Léo Tindemans, a exposé à cette même tribune la position des Dix Etats membres des Communautés Européennes.

Il va sans dire que le Luxembourg y souscrit entièrement.

Mon intervention se limitera donc à vous faire part de certains problèmes qui préoccupent plus particulièrement mon pays.

Il y a quatre ans, nous nous sommes réunis en cette même enceinte pour discuter du sujet qui nous préoccupe à nouveau aujourd'hui.

Nous avons réussi, à cette occasion, à adopter par consensus un document final, qui constitue un cadre énonçant les principes qui doivent nous guider dans la grande tâche qu'est le désarmement. Si ce document garde pour nous, aujourd'hui, toute sa valeur et son actualité et si nous continuons à y souscrire dans son intégralité, nous devons malheureusement constater que les actions que nous avons pu entreprendre depuis 1978 sur la base de ce texte et qui ont été suivies de quelque effet concret, ont été des plus limitées.

Je me rends compte qu'une tâche aussi complexe que le désarmement ne peut pas être menée à bien en quelques jours, ni en quelques mois, mais que c'est une œuvre de longue haleine.

Je suis cependant d'avis que nous ne devrions pas nous accorder trop de temps, si nous ne voulons pas risquer un jour d'être pris de court par les événements.

En effet, si les dépenses militaires mondiales s'élevaient à quelque 400 milliards de dollars en 1978, elles dépassent aujourd'hui les 600 milliards de dollars. Chaque année, 5-8% des ressources disponibles dans le monde sont absorbées rien que par les budgets militaires.

En d'autres termes, la course aux armements continue, malgré toutes les tentatives qui ont été faites ces dernières années pour la freiner, voire l'enrayer.

On a calculé, Monsieur le Président, qu'en admettant un taux de croissance annuel de 2% - ce qui est peu en comparaison du passé - le montant total des dépenses militaires s'élèverait, aux prix actuels, à quelque 743 milliards de dollars en l'an 2000; dans l'hypothèse d'un taux de croissance de 3%, le chiffre correspondant atteindrait 903 milliards de dollars.

Ceci ne doit tout simplement pas se produire et nous devons nous employer à l'éviter.

Arrivés à un carrefour crucial de l'histoire de l'humanité, nous devons réajuster un processus qui a développé sa dynamique propre et qui menace d'échapper à tout contrôle.

L'opinion publique mondiale prend de plus en plus conscience des dangers inhérents à la course aux armements et elle réclame des actions concrètes avec une insistance accrue.

Combien d'espoirs ont été suscités par notre présente session spéciale, combien d'hommes et de femmes de bonne volonté se sont engagés activement dans des campagnes en faveur du désarmement! J'estime que nous n'avons pas le droit de les décevoir.

Si en effet quelque chose a changé depuis la première session sur le Désarmement en 1978, c'est bien la prise de conscience et la sensibilité de l'opinion mondiale à l'égard de la course aux armements. Dans de nombreux pays, nous voyons ainsi naître spontanément des mouvements populaires qui, épris d'un sentiment d'anxiété face à la folie de l'armement et de la destruction collective, s'érigent contre la continuation de la politique actuelle. Cette forme d'expression du pacifisme - quelle puisse librement s'exprimer ou qu'il soit tenté de l'en empêcher - constitue un phénomène nouveau, du moins dans son ampleur actuelle, et inconnu encore voici quelques années. Cette nouvelle sensibilité de l'opinion mondiale devra nous servir d'arrière-fond et de source d'inspiration dans nos travaux.

La sagesse populaire, Monsieur le Président, s'insurge surtout contre l'armement nucléaire qui, par sa capacité «d'overkill», a dépassé toute échelle humaine et menace jusqu'à l'existence même de l'hu-



manité. Il est difficile, en effet, de croire en la possibilité d'une guerre nucléaire limitée.

Dans le document final de 1978, nous avons été unanimes à reconnaître que les mesures efficaces de désarmement nucléaire ainsi que la prévention de la guerre nucléaire doivent avoir la plus haute priorité. Ceci reste vrai aujourd'hui.

Il me paraît évident, et nous l'avons également retenu à l'époque, que les Etats dotés d'armes nucléaires et en particulier ceux qui possèdent les arsenaux nucléaires les plus importants, ont une responsabilité spéciale à cet égard.

Dans cet ordre d'idées, nous saluons l'accord intervenu entre les deux superpuissances de se réunir à la fin de ce mois afin d'entamer des négociations visant non seulement à limiter mais à réduire leurs armements stratégiques.

L'abréviation «START» sous laquelle ces négociations seront désormais connues, me paraît en l'occurrence avoir une signification particulière. Tous nos espoirs et tous nos encouragements vont vers cette initiative. Que ce «commencement» aboutisse dans les meilleurs délais à des résultats concrets au bénéfice de nous tous.

De même, nous souhaitons ardemment que les négociations sur les armes nucléaires à portée intermédiaire, qui se poursuivent à Genève, produisent rapidement des résultats tangibles. Les pays européens, dont le Luxembourg, sont en effet les premiers concernés par ce type d'armement. La réduction, voire l'élimination de ces armes constituerait un pas important sur la voie du désarmement nucléaire.

Sans vouloir traiter ici d'autres aspects de l'usage non-pacifique du nucléaire, tels que l'interdiction des essais nucléaires, le traité de non-prolifération et d'autres, je me bornerai à constater qu'un petit Etat tellement attaché à la paix tel que le Grand-Duché ne peut qu'appuyer toutes les mesures visant à limiter et à réduire l'armement nucléaire d'une manière équilibrée.

Notre position est identique à l'égard de la perversion que constituent les armes dites «inhumaines», les armes chimiques ainsi que les armes radiologiques.

La prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-terrestre requiert notre attention particulière. Nous sommes en effet à un stade où les normes peuvent encore précéder le fait accompli. Il faut essayer de mettre à profit le temps qui nous reste avant que, à l'image de tant d'autres systèmes d'armement, l'existence effective d'armes dans l'espace extra-terrestre ne rende d'éventuels règlements et contrôles difficiles, sinon impossibles.

Monsieur le Président,

L'armement conventionnel, ce fléau qui a fait partie intégrante de l'histoire de l'humanité depuis ses débuts, continue d'absorber de loin la majeure partie des sommes globales dépensées pour notre armement. Ce fait nous concerne tous, les pays développés comme les pays en voie de développement. Si je ne verse pas dans l'illusion de croire que tous les fau-

cons pourraient se transformer un jour en colombes et faire disparaître d'un jour à l'autre ce qui a déterminé notre évolution depuis l'origine, je n'en crois pas moins que l'armement conventionnel a changé de nature au moment où les armes de destruction massive ont fait leur apparition. Tout emploi d'armes conventionnelles, si limité soit-il, peut en effet, par escalades, mener à l'emploi d'armes nucléaires et entraîner la destruction de notre planète. L'armement conventionnel est donc intimement lié à l'armement nucléaire et, pour autant que ce dernier subsiste, il n'y a pas de différences substantielles entre ces deux catégories d'armements. Cet enchaînement, ce lien indissoluble, entre armes conventionnelles et nucléaires constitue une raison supplémentaire pour que nous leur consacrons toute notre attention.

Or, cette question n'a pas encore été traitée sur le plan universel avec la priorité qu'elle mérite. Même sur le plan régional, l'idée d'une réduction de l'armement conventionnel n'a pas encore pu faire son chemin.

A cet égard, nous regrettons qu'il ait été nécessaire d'ajourner la réunion de Madrid jusqu'en automne prochain. Nous espérons qu'à ce moment, les négociations pourront aboutir à la convocation d'une Conférence sur le Désarmement en Europe dans des conditions qui offrent aux 35 Etats participants quelque chance d'atteindre des résultats tangibles.

De même, les négociations de Vienne sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces classiques ayant pour but la réduction progressive des forces militaires en présence, n'ont pas encore donné lieu à des progrès véritables. Il serait souhaitable qu'elles connaissent un nouvel élan afin que la sécurité en Europe puisse être améliorée et que les coûts énormes qu'entraîne le maintien des forces à leur niveau actuel puissent être sensiblement réduits.

La question du coût est en effet un deuxième aspect de l'armement conventionnel qui mérite toute notre attention. Vu l'énormité des moyens qu'il absorbe – plus de 80% des dépenses totales en armement – il constitue un gaspillage exorbitant des ressources limitées de notre planète, qui pourraient être utilisées à d'autres fins, tels la lutte contre la misère et le développement en général.

Comme il a été relevé à juste titre par l'étude analysant les rapports entre le désarmement et le développement, le monde peut soit continuer de se permettre une course aux armements effrénée soit s'attacher à instaurer un ordre économique international plus viable. Il ne peut poursuivre les deux objectifs à la fois. Voilà, à côté de l'élimination du danger de destruction collective, le véritable enjeu de cette Conférence.

Cette vérité s'applique non seulement aux pays développés, mais vaut aussi pour les pays en développement, pour qui les dépenses militaires constituent une charge particulièrement lourde.

Or, Monsieur le Président, il paraît évident que le désarmement ne peut progresser que dans la mesure où les Etats peuvent garantir leur sécurité par d'au-

tres moyens que le recours à un accroissement constant de l'arsenal militaire.

Le principe de la sécurité non-diminuée doit garantir la sécurité de tout Etat de manière équilibrée et équitable sans qu'aucun Etat ou groupement d'Etats ne bénéficie d'avantages sur d'autres à aucun stade du processus de désarmement.

Ce but ne peut être atteint que grâce au développement parallèle des accords de régulation, de limitation et de réduction de l'armement et des forces armées entre Etats, d'un côté et de la mise sur pied d'un système de sécurité collective, de l'autre.

C'est dans ce dernier domaine, celui de la sécurité collective, que les Nations Unies ont un rôle primordial à jouer. Nous souhaitons par conséquent que le rôle des Nations Unies dans le processus de désarmement soit renforcé. Notre Conférence actuelle constitue la meilleure occasion pour prendre les mesures adéquates à cet effet.

Je me rends bien compte de la difficulté de cette tâche étant donné les multiples intérêts en jeu. Cependant, si l'on veut s'attaquer aux grands desseins avec quelque chance de succès, il faut faire preuve d'un courage qui soit à la mesure du but à atteindre. Cette Conférence, Monsieur le Président, devant les espoirs qu'elle suscite dans le monde entier, ne peut donc se permettre de pêcher par timidité.

Nous devrions nous montrer prêts à envisager l'aménagement des structures existantes ou, éventuellement, la création de structures nouvelles si l'efficacité du système peut en être améliorée.

Ceci est vrai surtout pour les mécanismes internationaux de vérification, qui sont indispensables si l'on veut accroître le climat de confiance entre les Etats. L'une des principales causes de méfiance, qui est la raison essentielle de la course aux armements, consiste en effet dans le manque de données fiables sur les activités militaires des autres et sur certaines questions concernant la sécurité mutuelle. La mise sur pied de mécanismes internationaux de vérification, et notamment la création d'une agence internationale de satellites de contrôle, serait une importante contribution à cet effet.

Par ailleurs, Monsieur le Président, nous souhaitons que le programme global de désarmement

puisse être adopté au cours de cette session et nous fournir ainsi un cadre pour les négociations futures visant à limiter et à réduire les armements. En adoptant une approche plus concrète du problème du désarmement, en prévoyant, le cas échéant, une procédure par phases ainsi que la possibilité d'un examen périodique des progrès réalisés, ce programme compléterait, à nos yeux, utilement le document final de 1978.

Évidemment, ce document ne sera en mesure de satisfaire les espoirs posés en lui que s'il est assez proche de la réalité pour pouvoir donner lieu à des actions concrètes. Si tel ne devait pas être le cas, nous risquerions de produire un nouveau papier de plus dénué de valeur, et qui subirait le triste destin de tant d'autres documents qui l'ont précédé.

La présente Conférence, qui se tient à un moment où l'opinion publique fait preuve d'une vigilance et d'une sensibilité inconnues auparavant, doit donner une impulsion nouvelle au processus du désarmement. Nous n'avons pas le droit de subir un autre échec sur la longue et difficile voie de la limitation et de la réduction des armements.

Ce qui est primordial, c'est que nous puissions entreprendre des actions concrètes maintenant.

Un premier pas encourageant a été fait par l'ouverture solennelle de la campagne mondiale du Désarmement. Nous soutenons cette initiative et exprimons l'espoir qu'elle puisse être menée de manière impartiale et objective et ainsi contribuer à améliorer le processus de prise de conscience de l'opinion mondiale.

Monsieur le Président,

En conclusion, ai-je besoin de souligner l'importance primordiale que mon pays attache à cette Conférence et à l'adoption d'un programme de désarmement viable ? Rien de moins ne pourra en effet satisfaire les espoirs immenses qui ont été suscités. Rien de moins ne pourra donner satisfaction aux peuples du monde qui ont un droit légitime à ce que le danger exorbitant et le lourd fardeau de l'armement qui pèsent sur eux soient enfin allégés.

# Sinn und Inhalt des Europa-Gedankens

A l'occasion d'une Journée luxembourgeoise le 8 juillet à Bitbourg, Madame Colette Flesch, Vice-Président du Gouvernement et Ministre des Affaires Etrangères, a prononcé un discours consacré à l'idée européenne, dont nous reproduisons le texte ci-après à titre de documentation:

Herr Bürgermeister,  
Meine Damen und Herren,  
Liebe Freunde,

Es ist mir eine besondere Freude heute abend in Bitburg sprechen zu können. Wir wissen alle wie die Stadt Bitburg mit Luxemburg geschichtlich verbunden ist; deshalb ist es nicht verwunderlich, daß bis in die Gegenwart ein Gefühl von Zusammengehörigkeit zwischen der Bevölkerung des Gebietes Bitburg und des Ostens und Nordens Luxemburgs besteht.

In den letzten dreißig Jahren hat dieses Gefühl eine neue konkrete Ausdrucksform in weiterem Rahmen gefunden durch den Europa-Gedanken, dessen Wichtigkeit und Bedeutung seit den fünfziger Jahren in Grenzlandgebieten besonders deutlich zum Ausdruck kam.

Ist die europäische Idee in unseren Ländern und Gemeinden tief verwurzelt? So lautet die Frage die Sie heute abend an mich richten.

Gerne will ich Ihnen zu diesem Thema meine Meinung sagen, besonders hier in Bitburg, da ich überzeugt bin, daß in dieser schönen Stadt ein geeintes Europa als tiefe Notwendigkeit erkannt wird.

Erlauben Sie mir trotzdem, meine Ausführungen zu beginnen mit ein paar Überlegungen über den Sinn und Inhalt des Europa-Gedankens.

## Sinn und Inhalt des Europa-Gedankens

Der Ursprung des Europa-Gedankens wie wir ihn heute kennen geht auf das Ende des Zweiten Weltkrieges zurück. Ende der vierziger Jahre gab es eine starke Strömung in Europa, sowohl in politischen, kulturellen sowie auch wirtschaftlichen Kreisen, um eine Struktur aufzubauen welche geeignet wäre, eine Wiederholung des Kriegszustandes zwischen den europäischen Staaten zu verhindern.

Um dieses Ziel zu erreichen, sollten nationale Interessen den europäischen Interessen untergeordnet werden.

Sollte dies heißen, daß der Nationalismus in den einzelnen Staaten, als zu begrenzt erkannt, ersetzt würde von «Europeanismus», einer Weiterführung der alten Ideologie auf einer anderen, übergeordneten Ebene?

Viele Menschen waren damals versucht, und sind es sicher auch heute, den Europa-Gedanken so zu verstehen.

Diese Auslegung scheint mir allerdings falsch. Würde diese Interpretation der Absicht der Väter Europas, Schuman, Adenauer, Bech, De Gasperi entsprechen, dann würde dies bedeuten, daß die europäische Idee kaum oder nur auf sehr begrenzte Zeit, «fortschrittsschwanger» gewesen wäre.

Die Väter Europas hatten ganz andere Absichten: Sie wollten Europa in ein neues Zeitalter führen, sie wollten die abgehalfterten Ideen von territorialer Ausdehnung, Beherrschung fremder Völker ersetzen durch eine Politik der internationalen Verständigung.

Erlauben Sie mir in diesem Zusammenhang kurz bei den Vätern Europas zu verweilen. Es waren dies Politiker, die alle aus Grenzgebieten stammten, die Weltkriege erlebt hatten, die weitgehend soziologisch ähnlich gelagerten politischen Bewegungen angehörten, die keine Technokraten, sondern volksnahe Politiker waren. Sie waren die Verkörperung einer europäischen Ideologie, die tief in unseren Ländern, in unseren Gegenden, in unseren Gemeinden, unter unseren Mitbürgern verwurzelt ist.

Anstelle der egozentrischen Einstellung des Nationalstaates, in dem die zentrale Macht immer wieder alle Kräfte mobilisiert, um ihre Ausstrahlung zu bestätigen und auszudehnen, und so gezwungenermaßen Nachbarstaaten zu Konkurrenten werden läßt, wollten sie eine neue Ideologie der Partnerschaft und des gemeinsamen Aufbaus setzen.

Die europäischen Staaten und das geeinte Europa sollten sich nicht als Gegner oder als Konkurrenten verstehen, sondern auf ein gemeinsames Ziel hin arbeiten, ein Ziel, welches in einer ersten Etappe in Europa verwirklicht werden sollte, dann aber darüberhinaus auf internationale Verständigung abzielen sollte.

In der Tat lag die tiefe Erkenntnis der Väter Europas in der Einsicht, daß die Idee der «Zusammenarbeit» allein zu wirklichem Fortschritt führen konnte.

Zusammenarbeit, das sollte heißen Verzicht auf nationales Besserwissen und Einbildung.

Zusammenarbeit sollte die Einsicht sein, daß die Vorteile einer gemeinsamen Aktion sehr viel größer sind als die kleinen Vorteile, die zu erwarten sind bei internationalen Verhandlungen, während denen die Teilnehmer sich gegenseitig auszuspüren versuchen.

Dieses Ideengut war nicht nur ein theoretisches und ethisches Gebilde, sondern fußte auf wirtschaftlichen Erkenntnissen.

In der Tat, nach den katastrophalen Erfahrungen der Vorkriegsjahre, wo weit verbreiteter Protektionismus nur sinkende Produktion und steigende Arbeitslosigkeit verursacht hatte, galt es das Ruder umzuwerfen, um mit Hilfe des freien Handels und laut den Gesetzen der komparativen Vorteile den allgemeinen wirtschaftlichen Aufschwung vorzubereiten und zu ermöglichen.

## Erfolg des Europa-Gedankens

Die Rechnung der Väter Europas ging auf.

Der wirtschaftliche Wiederaufbau in den fünfziger Jahren und das ungeahnte Wachstum des freien Handels während der sechziger Jahre brachten den Beweis, daß die Analyse richtig gewesen war.

Die Verbindung von Wirtschaft und Politik im Dienste der internationalen Verständigung war gelungen.

Der europäische Gedanke könnte in allen Ländern Europas zahlreiche Anhänger für sich gewinnen und wurde überall als die Politik der Zukunft anerkannt.

Der Antrag Großbritanniens auf Mitgliedschaft in der EG, im Jahre 1961, schien die Bestätigung zu sein, daß die Zukunft der Europäer nur in einem geeinten Europa liegen könnte.

In der Folge galten der Widerstand der Gegner Europas, der Anhänger des Nationalstaates in den Augen der breiten Öffentlichkeit nur als Rückzugsgefechte einer besiegten Truppe.

Zweifel gab es kaum unter den Anhängern der Europaideologie, und diese Anhänger bildeten eine klare Mehrheit, höchstens über den Rhythmus der Konstruktion Europas.

Die Verwurzelung der europäischen Idee war gelungen und der wirtschaftliche Aufschwung ließ den Eindruck eines wolkenlosen Himmels aufkommen.

Die historische Wende schien geschafft, die alten Denkschemas überwunden.

## Kassandrarufe und Trägheit

Allerdings gab es unter den überzeugten Europäern einige seltene Skeptiker, welche vor allzu großer Zuversicht warnten und die auch in den sechziger Jahren häufige Krisen nicht als provisorische Bremsung, sondern als definitive Rückschläge auslegten. In ihren Augen hatte sich die Idee Europas als zu schwach erwiesen, um in guten Zeiten den Egozentrismus der Anhänger des Nationalstaates zu entmachten.

Dieser Mißerfolg konnte nur tiefer gehende Rückschläge vorausahnen lassen für die Zeiten des wirtschaftlichen Rückgangs.

Aber die Warner wurden kaum gehört, negatives Wachstum galt als absurd und die durch den Wohlstand verursachte Trägheit veranlaßte sogar überzeugte Europäer dazu, den Zersetzungsversuchen der Gegner Europas jeden Tag lauer entgegenzutreten.

Mehrere Umstände begünstigten eine solche negative Entwicklung:

- Der wirtschaftliche Wohlstand ließ die Not der Vergangenheit verblassen.
- Der wirtschaftliche Aufschwung begünstigte eine materialistische Lebenseinstellung und förderte somit den Egoismus der Einzelnen.
- Die durch den Wohlstand möglich gewordene persönliche Freiheit, veranlaßte mehr und mehr Europäer dazu, ihre Ideale zu vergessen und sich ihrem persönlichen Wohlergehen zu widmen.

## Rückfälle in das nationale Gedankengut

Das Resultat ließ nicht auf sich warten. Die Wirtschaftskrise der siebziger Jahre brachte den befürchteten Aufschwung der nationalen Egoisten, und der geschwächte Europa-Gedanke reagierte nur lahm gegen die immer zahlreicher werdenden Verwässerungsversuche.

Es sollte sich erweisen, daß in den Augen vieler Europapolitiker der Europa-Gedanke nicht zu einem gemeinsamen Zentrum führen sollte, sondern nur zu einem gemeinsamen Diskussionsforum, wo bilaterale oder multilaterale Interessen ausgehandelt werden sollten.

Die Europapolitiker dieser Art findet man in ganz Europa, in so manchen Regierungen, nicht nur in Großbritannien.

Ob diese Entwicklung aufzuhalten ist, kann selbst der Kenner der europäischen Politik nur schwer voraussagen.

Es scheint allerdings sicher, daß sie schon jetzt zu einer natürlichen Entwicklung, d. h. ohne Gegenaktion so weiterlaufenden Entwicklung geworden ist.

Bestimmt wird diese Entwicklung der Verwurzelung des Europa-Gedankens nicht förderlich sein und es steht sogar zu befürchten, daß die europäischen Staaten auf wirtschaftlicher Ebene in eine den dreißiger Jahren ähnlichen Lage zurückgleiten könnten.

Müssen wir also ein totales oder zumindest ausschlaggebendes Versagen des politischen Verstandes in Europa befürchten?

Oder um die Frage anders zu formulieren, ist die Verwurzelung der europäischen Idee zumindest soweit gelungen, daß eine politische Entscheidung in Europa nur mit Bezugnahme auf sie getroffen werden kann?

Eine vollständige Antwort auf diese Frage kann Ihnen in diesem Augenblick niemand geben.

Ich möchte trotzdem hierzu sagen, daß ich überzeugt bin, daß es nicht mehr möglich ist, jetzt nicht, und auch in Zukunft nicht, den Faktor Europa nicht mit in Betracht zu ziehen anläßlich einer schwerwiegenden Entscheidung in Europa.

Ich vermute, daß das Interesse der europäischen Bürger einen nicht geringen Einfluß ausüben kann auf die nationalen und europäischen Führungsgremien.

Druck sollte ausgeübt werden auf die Regierungen, aber nicht zur Förderung Partikular-Interessen, sondern um sie zu veranlassen, Europa voranzutreiben.

Ob die europäische Idee tief in unsern Ländern und Gemeinden verwurzelt ist, wird sich an der Reaktion der Bürger Europas auf die Entschlußschwäche ihrer Regierungen zeigen.

Die Entscheidung liegt bei den Bürgern. Sie können ihre Verantwortung nicht auf ihre jeweiligen Regierungen abwälzen. Sie können diese aber vor ihre Verantwortung stellen.

Hierzu bedarf es einer klaren Vernunft und viel Solidarität. Der Wille einer Minderheit genügt nicht, die Mehrheit muß ihre Meinung klar zum Ausdruck bringen.

Vorsichtiger Optimismus und ein steter Meinungsbildungsprozeß scheinen mir angepaßt. Uns, die wir in den Grenzgebieten wohnen, Europa also täglich erleben, dürfte in diesem Zusammenhang eine besondere Verantwortung zukommen.

Auf jeden Fall hoffe ich, daß die Reaktion der Bürger Europas kommt, und daß sie zu einem europäischen Konsens führen wird.

Luxemburgs Unterstützung zu einem neuen Start wird dann ganz bestimmt nicht fehlen.

## L'activité de la Société Nationale de Crédit et d'Investissement

La Société Nationale de Crédit et d'Investissement a publié le 13 juillet 1982 un rapport sur son activité au cours du premier semestre de l'exercice 1982. Nous reproduisons ci-après le texte du rapport de la SNCI:

### Contexte économique général

La situation conjoncturelle de l'économie mondiale et européenne, qui est marquée depuis le milieu de 1980 par des tendances récessives prononcées, n'a pas encore connu de redressement au cours du premier semestre de 1982. Au contraire, dans certains secteurs et notamment dans la sidérurgie, la demande et le niveau de production ont continué à s'affaiblir de manière dramatique. Le climat conjoncturel déprimé en Europe et dans le monde, qui est accompagné par une accentuation dangereuse des tendances protectionnistes, n'a évidemment pas favorisé la propension à investir. Aux difficultés découlant de la dépression de la demande, de l'existence de surcapacités de production et du niveau toujours très élevé des taux d'intérêt se sont encore ajoutées des incertitudes liées aux variations très fortes des taux de change, tant entre les Etats-Unis et l'Europe qu'au sein du Système Monétaire Européen.

Dans ce contexte international particulièrement difficile, l'économie luxembourgeoise est confrontée à des processus d'ajustement complexes, à la fois dans certains secteurs industriels et dans le domaine monétaire et financier. Ceci explique que le niveau des investissements qui influence directement l'activité de la SNCI, a stagné, à un niveau certes très élevé, au cours du premier semestre de 1982. Il convient de signaler à cet égard que deux projets d'investissements industriels nouveaux ainsi que le programme d'investissement de la sidérurgie luxembourgeoise est toujours en instance d'examen sur le plan communautaire.

Conscientes de l'aggravation des difficultés économiques structurelles et conjoncturelles, les autorités, en accord avec les partenaires du Comité de coordination tripartite, ont décidé récemment d'intensifier leurs efforts en vue d'encourager les investissements, les innovations et les exportations. La SNCI a, pour sa part, apporté son concours à la réalisation de cet objectif, d'une part, en ouvrant une tranche spéciale

de crédits d'équipement, qui est combinée avec des prêts à moyen et long terme, de façon à maintenir le taux net du financement SNCI à 10,50% malgré la hausse récente des taux d'intérêt sur le marché, et, d'autre part, en élaborant une formule nouvelle de prêts à l'innovation, destinée à financer partiellement des dépenses de recherche-développement visant l'introduction d'un produit ou service nouveau ou la mise au point de procédés nouveaux de fabrication et commercialisation. Ces interventions additionnelles de la SNCI seront financées par le biais de la contribution nationale d'investissement ainsi que de la majoration de la retenue d'impôt sur les tantièmes qui reviennent à la SNCI sous forme de dotation spéciale en vertu de la loi du 8 avril 1982 fixant des mesures spéciales en vue d'assurer le maintien de l'emploi et la compétitivité générale de l'économie.

### Vue d'ensemble des opérations de la SNCI

Au cours du premier semestre de 1982, le Conseil d'administration de la SNCI a décidé des opérations pour un montant total de 1.433 millions de francs, soit une augmentation de 6,9% par rapport au premier semestre de 1981.

Le tableau ci-après fournit une vue d'ensemble ventilée suivant les différentes catégories d'opérations.

*Tableau comparatif des opérations décidées au cours du premier semestre des exercices 1980, 1981 et 1982*

	en millions de francs		
	1980	1981	1982
Crédits d'équipement . . . . .	138	217	210
Prêts à long terme . . . . .	717	285	744
Prêts CECA . . . . .	54	—	—
Crédits à l'exportation . . . . .	369	293	479
Participations . . . . .	—	32	—
Prêts spéciaux à la sidérurgie . . . . .	—	514	—
<b>TOTAL: . . . . .</b>	<b>1.278</b>	<b>1.341</b>	<b>1.433</b>

## Crédits d'équipement

Le total des crédits d'équipement accordés au cours du premier semestre de 1982 s'élève à 209,7 millions de francs, contre 217 millions accordés durant la même période de l'exercice précédent. Le chiffre de 209,7 millions de francs traduit une stabilisation de l'activité «crédits d'équipement» à un très haut niveau.

Le nombre des crédits d'équipement accordés régresse légèrement, puisqu'il passe de 102 à 93 (-8,8%). En revanche, l'importance moyenne des crédits a augmenté un peu en passant de 2.132.000 francs à 2.254.000 francs (+5,7%), illustrant essentiellement le renchérissement du coût des investissements financés.

Le tableau ci-après montre une ventilation suivant les différents secteurs éligibles:

*Crédits d'équipement: Montants accordés pendant le premier semestre 1981*

	Nombre de prêts	Emplois salariés nouveaux	Débutants indépendants	Montant accordés en francs
Industrie . . . . .	12	205	3	72.500.000
Artisanat . . . . .	51	48	22	54.705.000
Hôtellerie et restauration . . . . .	18	14	2	53.645.000
Commerce . . . . .	12	18	1	28.840.000
Total . . . . .	93	285	28	209.690.000

Cette ventilation reflète l'importance relative des différents secteurs de l'économie.

On note en particulier une progression sensible des crédits d'équipement alloués au secteur industriel, ceci en vertu de l'introduction d'une tranche spéciale évoquée ci-dessus. Dans le secteur de l'artisanat on constate une régression sensible du nombre des demandes de prêt et de la propension à investir. Les chiffres relatifs à l'hôtellerie et à la restauration, d'une part, et au commerce, d'autre part, ne sont à considérer que globalement en raison d'un changement de méthodologie, opéré dans la classification des entreprises de la restauration au cours de 1981. Le total des deux secteurs s'est maintenu en 1982 à un niveau comparable à celui de 1981.

Il est à noter, par ailleurs, que l'octroi des crédits d'équipement a contribué à la création de quelque 285 emplois salariés nouveaux ainsi qu'à l'établissement, en tant qu'entrepreneurs individuels indépendants, de 28 personnes.

### Prêts à long terme

Durant le premier semestre de 1982, le Conseil d'administration de la SNCI a accordé 7 prêts à long terme pour un montant total de 744 millions de francs. Sur ces 7 prêts, 4 sont destinés à la création d'entreprises industrielles nouvelles. Il est rappelé

que la formule des prêts à long terme est destinée à des entreprises dont les fonds propres dépassent vingt millions de francs.

Le total des crédits à l'investissement accordés par la SNCI s'élève donc à 954 millions au cours du premier semestre 1982 (crédits d'équipement + prêts à long terme).

### Crédits à l'exportation

Durant la période sous revue, le Conseil d'administration a décidé l'octroi de 4 crédits à l'exportation ainsi que la participation à un crédit-cadre en faveur d'un pays membre du COMECON.

Le total des opérations décidées s'est élevé à 479 millions de francs. Il y a lieu de signaler qu'en raison du niveau intéressant des taux d'intérêt allemands, l'une des opérations précitées est libellée et refinancée en DM.

### Situation financière de la SNCI

La somme du bilan de la SNCI a dépassé le seuil de 7 milliards de francs au 30 juin 1982.

En vue de refinancer une partie de ses opérations, la SNCI a émis à la date du 30 avril 1982 un emprunt de 250 millions de francs portant intérêt au taux de 10,75%.

# Inauguration de l'autoroute Luxembourg-Arlon

L'autoroute Luxembourg-Arlon a été ouverte à la circulation le 28 juin après une inauguration officielle au poste frontière Kleinbettingen-Sterpenich par les ministres belge et luxembourgeois des Travaux Publics, Monsieur Louis Olivier et Monsieur René Konen. Lors de la cérémonie d'inauguration on remarquait notamment la présence de Monsieur Charles-Ferdinand Nothomb, Vice-Président et Ministre de l'Intérieur de Belgique, Monsieur Jacques Santer, Ministre des Finances, Monsieur Jean Spautz, Ministre de l'Intérieur et Monsieur Ernest Muhlen, Secrétaire d'Etat aux Finances ainsi que de nombreuses autres personnalités belges et luxembourgeoises.

Après le dévoilement d'une plaque commémorative, des discours furent prononcés par Monsieur René Konen, Ministre luxembourgeois des Travaux Publics, et Monsieur Louis Olivier, Ministre belge des Travaux Publics. Nous reproduisons ci-après de larges extraits de ces deux discours.

## **Discours de Monsieur René Konen, Ministre luxembourgeois des Travaux Publics**

Permettez-moi de vous faire part de quelques observations sur l'origine du programme luxembourgeois de grande voirie, sur son état actuel et sur l'importance de la liaison autoroutière Luxembourg-Arlon.

La loi du 10 août 1967 ayant pour objet la création d'une grande voirie de communication et d'un fonds des routes avait été inspirée par la déclaration sur la construction des grandes routes de trafic international, signée à Genève, le 16 septembre 1950, approuvée par le Grand-Duché de Luxembourg par la loi du 24 juin 1952.

Le programme présenté par cette loi complétée à trois reprises par des lois modificatives était basé sur l'idée que le réseau futur de grande voirie devrait être mis en place en fonction du réseau européen des grandes routes de trafic international, afin de ne pas désenclaver le Grand-Duché vis-à-vis des pays limitrophes, mais au contraire d'établir des liaisons autoroutières avec la France, la Belgique et l'Allemagne. D'autre part, il était nécessaire d'améliorer également les liaisons routières des diverses régions de notre pays.

Le 15 juillet de l'année dernière, en ma qualité de Ministre des Travaux Publics, j'avais été mandaté par le Gouvernement luxembourgeois d'inaugurer avec les autorités françaises la liaison autoroutière Luxembourg-Thionville au poste frontalier franco-luxembourgeois.

Aujourd'hui le même honneur m'incombe d'inaugurer ensemble avec mon collègue belge la liaison Luxembourg-Arlon. La présente liaison est un complément de l'autoroute Luxembourg-Thionville et permettra de drainer efficacement le trafic de transit

dans les deux sens entre la Belgique et le Luxembourg, ceci par l'intermédiaire du boulevard de contournement de la Ville de Luxembourg, qui tout comme le Ring de Bruxelles, permettra aux automobilistes de passage d'éviter la capitale.

Les liaisons autoroutières sont donc à présent établies avec la Belgique et la France et il est actuellement du souci du Gouvernement luxembourgeois d'en faire de même avec nos voisins allemands. Les travaux de l'autoroute Luxembourg-Trèves qui viennent de débiter seront achevés d'ici 3 ans, c'est-à-dire fin 1985.

Mais revenons à l'autoroute Luxembourg-Arlon. Cette liaison contribuera certainement à resserrer plus fortement encore les liens économiques entre nos deux pays. Nos rapprochements économiques avec le Royaume de Belgique sont multiples, comme exemple je ne ferai citer que l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise reconduite l'année dernière. Nous sommes partenaires de l'Union BENE-LUX et dans le cadre plus vaste nous sommes membres du Marché Commun.

Sur le plan du commerce extérieur tout le monde sait que la Belgique est l'un de nos plus importants partenaires commerciaux. L'ouverture de la présente autoroute et sa liaison au réseau de grande voirie belge constitue un progrès sensible dans les relations commerciales bilatérales de nos deux pays. Un avantage pour notre pays réside dans le fait que nos entreprises industrielles pourront plus facilement acheminer leurs produits vers les ports belges d'Anvers et de Zeebrugge.

Sur le plan touristique les rapports entre nos deux pays sont également excellents. La présente liaison permettra à nos amis belges d'atteindre sans entrave les centres touristiques luxembourgeois qui leur sont chers depuis longue date.

D'autre part mes compatriotes auront la joie de pouvoir se servir également d'une autoroute sur le territoire luxembourgeois pour aller à la côte belge. En effet l'expérience des dernières années a démontré que les bouchons étaient fréquents sur la route Luxembourg-Arlon, que le passage des localités était plutôt pénible et que finalement les automobilistes étaient soulagés de pouvoir se servir à partir d'Arlon d'une route à quatre voies pour se rendre au littoral. Les pénibles corvées des automobilistes et vacanciers sur le territoire luxembourgeois seront maintenant éliminées.

Il m'importe de soulever également qu'au niveau du marché commun la réalisation d'un axe autoroutier Bruxelles-Luxembourg servira la cause de la vocation européenne de nos deux capitales, sièges de diverses institutions européennes.

La liaison de cette autoroute par l'intermédiaire du Boulevard de Contournement de la Ville de Luxembourg à l'autoroute Luxembourg-Thionville-Stras-

bourg permet de relier directement par autoroute et sans entraves les trois sièges des institutions communautaires: Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg.

Sur le plan de notre économie nationale les avantages à tirer de la présente infrastructure autoroutière se concrétiseront par la mise en valeur et par le développement économique de la région Strassen-Bertrange, Mamer-Capellen, Garnich et Steinfort. L'on sait que face à la crise économique actuelle notre Gouvernement cherche à favoriser l'éclosion de nouveaux débouchés économiques qui sont de nature à compenser les répercussions de la crise structurelle de l'industrie sidérurgique.

La présence d'une bonne infrastructure routière permettra d'attirer des industries nouvelles dans les zones industrielles existantes ou dans de nouvelles zones à créer à proximité de la grande voirie.

J'aimerais revenir finalement sur quelques caractéristiques de l'autoroute Luxembourg - frontière belgo-luxembourgeoise. La partie de la présente autoroute entre le Boulevard de Contournement de la Ville de Luxembourg et la frontière belgo-luxembourgeoise est longue de 14 km. La durée de construction a été de 2 ans environ. Le coût global y compris les ouvrages d'art s'élève à 1,9 milliards. Les liaisons avec le réseau national de voirie normale se font par trois échangeurs: à Strassen, à Windhof et à Capellen. Deux aires de repos avec station de service sises de part et d'autre de l'autoroute ont été installées à Capellen.

Les ouvrages d'art de l'autoroute sont au nombre de 13 et enjambent le réseau de voirie normale ainsi que la ligne ferrovière Bruxelles-Luxembourg. Le plus important en est le viaduc de Mamer d'une longueur de 252 mètres et dont la construction a été réalisée à l'aide d'une structure mixte béton-acier.

Il m'importe de signaler également que le long de l'autoroute des détecteurs de verglas seront prochainement installés aux endroits dangereux et notamment sur les ponts, afin que le service d'hiver soit averti par un signal déclenché automatiquement lorsque la température atteindra le seuil critique.

Un soin particulier a été consacré aux problèmes écologiques notamment par le fait de boiser sous la direction de l'Administration des Eaux et Forêts non loin de Kleinbettingen un ancien dépôt de terre de 4 hectares.

Le long de l'autoroute une surface de 15 hectares sera réservée à la plantation d'arbres et d'arbustes.

Les sentiers pédestres, notamment la liaison au centre de loisir «Bambösch», interrompus par l'autoroute ont été rétablis: 2 passerelles pour piétons ont été construites, l'une au Reckenthal et l'autre auprès du Viaduc de Mamer.

Finalement j'aimerais attirer votre attention sur l'aménagement de merlons anti-bruit qui sont des buttes de terre d'une hauteur de 5 mètres, permettant de protéger du bruit les habitants de 2 lotissements, l'un à Mamer et l'autre à Strassen.

Il m'incombe de remercier l'administration des Ponts et Chaussées, les bureaux d'études ainsi que les 3 communautés d'entreprises luxembourgeoises qui

ont contribué à la réalisation de cette autoroute qui, il faut le relever tout particulièrement, a pu être achevée dans les délais. Je remercie également nos amis belges de leurs efforts qui ont permis de relier, ici à Kleinbettingen-Sterpenich, deux réseaux nationaux de grande voirie.

Je suis sûr que Monsieur Louis Olivier, Ministre belge des Travaux Publics et ancien maire de Bastogne, a personnellement, en tant qu'ami du Grand-Duché de Luxembourg, accordé une grande importance à cette liaison Arlon-Luxembourg et je lui en suis extrêmement reconnaissant.

Je voudrais terminer avec le souhait que cette liaison autoroutière puisse contribuer à resserrer encore plus fortement les liens amicaux et économiques du peuple belge et du peuple luxembourgeois.

### **Discours de Monsieur Louis Olivier, Ministre belge des Travaux Publics**

Mon Cher Collègue,

N'était-il pas quelque peu paradoxal qu'un pays et qu'une province qui ont entre elles tant d'affinités cimentées par un voisinage si ancien, dont les habitants ont une telle communauté d'esprit et de préoccupation et qui ont établi des échanges commerciaux, sociaux et culturels remontant au début de notre ère, n'était-il pas paradoxal disais-je que ce pays et cette province qui portent d'ailleurs le même nom aient dû se contenter jusqu'ici pour leur liaison routière d'une infrastructure aussi désuète.

Cette lacune est aujourd'hui comblée, c'est pourquoi je me réjouis tant, Mon Cher Collègue, de notre présence commune à cette cérémonie et que j'ai voulu en graver le souvenir dans la pierre.

Je m'en voudrais de ne pas profiter de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui pour remercier publiquement et solennellement tous les artisans de cette œuvre dont il n'est pas besoin d'insister davantage sur l'importance. Mes remerciements sont adressés à la fois aux ingénieurs, aux techniciens, au personnel administratif de l'Administration des Routes de mon Département, aux entreprises privées que je félicite pour la qualité du travail, aux commissaires du comité d'acquisition d'immeubles, aux responsables des impétrants et à l'administration des douanes pour leur collaboration.

Je demande également à Messieurs les mandataires communaux présents, de transmettre ma gratitude à leurs administrés pour la patience et la compréhension dont ils firent preuve à l'occasion des inévitables dérangements dont ils eurent à souffrir lors des travaux.

Je remercie enfin plus particulièrement le Président et les membres du conseil d'administration de l'Intercommunale E9-E40 aujourd'hui disparue pour le dynamisme et le travail qu'ils ont fourni, travail dont le pays tout entier a recueilli, recueille et recueillera encore prochainement les fruits.

Nous nous trouvons pour l'heure dans le complexe douanier destiné aux administrations belges et luxembourgeoises.



J'ose espérer que les bâtiments et les installations mis à la disposition de leurs différents services leur permettront de remplir leurs missions dans les meilleures conditions tout en assurant aux usagers empruntant cet axe international un passage plus rapide de la frontière avec un maximum de sécurité.

Vous trouverez dans la note technique qui vous sera remise toutes les caractéristiques de ces installations. Je n'abuserai donc pas de votre patience en vous les décrivant moi-même. Je voudrais cependant souligner que les services de la Régie des Bâtiments et l'Administration de l'Electricité et de l'Electromécanique n'ont pas hésité à faire appel aux techniques

les plus modernes, qu'il s'agisse du chauffage par pompe à chaleur ou encore du système de signalisation mettant en œuvre des fibres optiques et télécommandées à partir d'un automate programmable. Je me dois également de les remercier ainsi que les entreprises qui ont participé au gros-œuvre, à l'équipement et aux travaux de finition.

Je crains d'avoir été fort long, aussi en guise de conclusion me bornerai-je à vous inviter à célébrer en compagnie de Monsieur Konen et de moi-même, un verre de vin luxembourgeois à la main, l'événement de ce jour si important pour nos deux pays et pour l'Europe tout entière.

